



Fédération Française de
SCRABBLE

Conseil d'Administration Géographie des Comités

4 et janvier 2025

5 Janvier 11h15 à 11h30



RETOURS SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION GÉOGRAPHIE DES COMITÉS

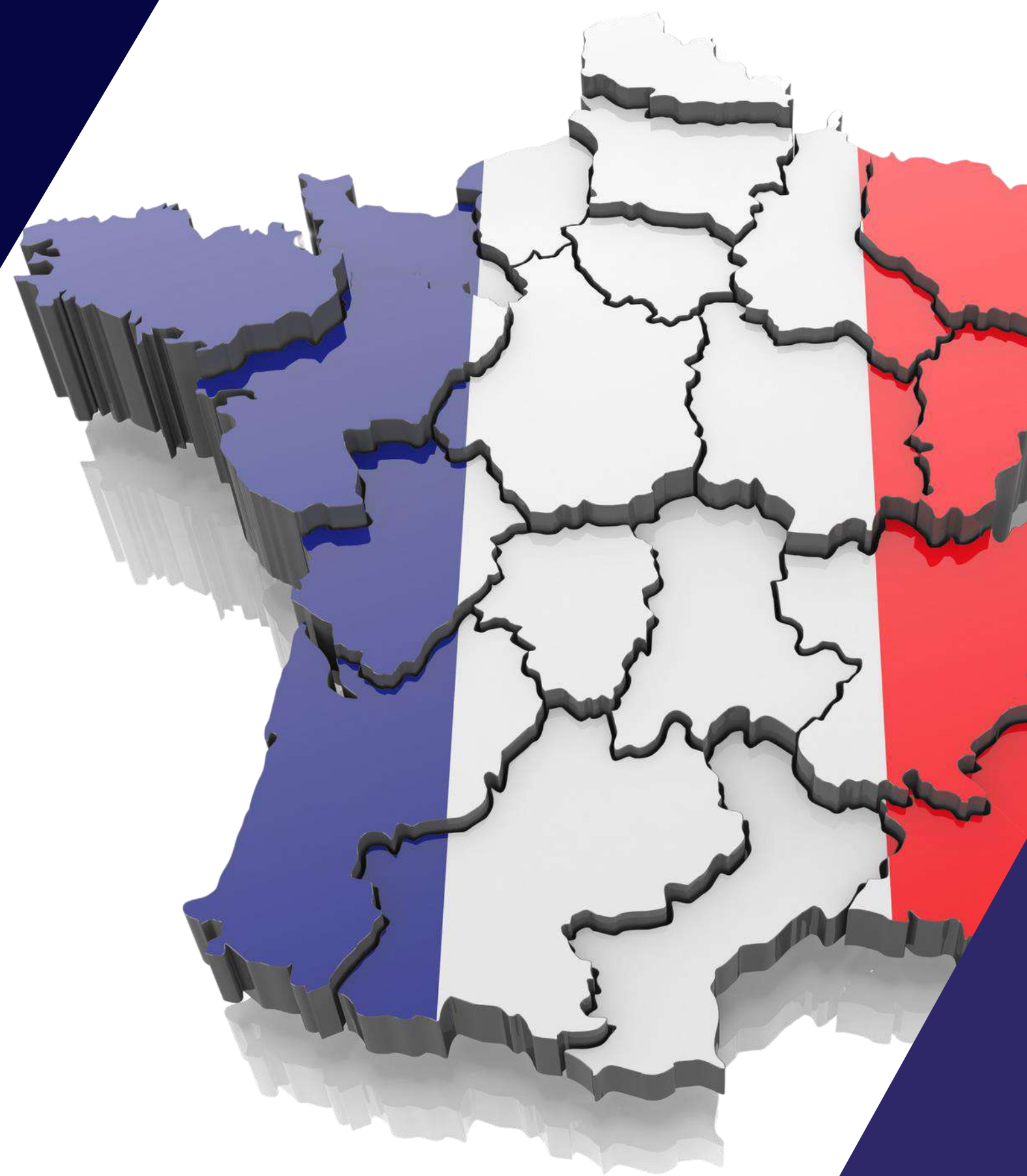
Missions de la commission :

- Réfléchir posément à l'évolution éventuelle de la géographie des comités à plus ou moins long terme
- Démarrer/continuer les échanges en la matière et identifier progressivement les évolutions potentielles et pertinentes :
 - 1 en prenant en compte toutes les spécificités et contraintes régionales
 - 2 en mettant en exergue les avantages et inconvénients de chaque scénario possible
 - 3 en identifiant les dispositions de gouvernance à adapter éventuellement au cas par cas en local

Membres de la commission :

Président : Pascal Astresses (BD)

Membres : Yves Blisson (O), Josette Cointault (Y), Joan Controu (Y), Marie-Claude Derosne (D), Lionel Filet (X), Jean Gelineau (F), Annie Gruchot (O), Catherine Haniez (W), Marie-Dominique Julliot (X), Franck Lafontaine (L), Catherine Laronze (V), Jean-Philippe Maignel (H), Véronique Mojard (E), Marie-Odile Panau (J), Jérôme Pascal (I), Odile Pignet (T), Michèle Roux (Y), Flavie Touchet (I)





Quelques éléments de référence identifiés par la Commission



1. Conditions de la réussite

Les trois conditions de la réussite sur la conduite du changement :

- **PARTAGER une vision d'avenir en apportant des perspectives**

On peut ajuster une trajectoire au fur et à mesure, mais si on connaît le cap, on ne perd pas de vue sa destination.

- **PERMETTRE des échanges et une co-construction des transformations**

Impliquer l'ensemble des interlocuteurs concernés, c'est la demande la plus forte. Etre a minima consulté pour pouvoir se sentir concerné. Raison d'être de la commission ad hoc

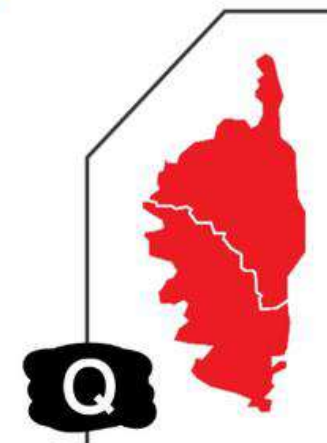
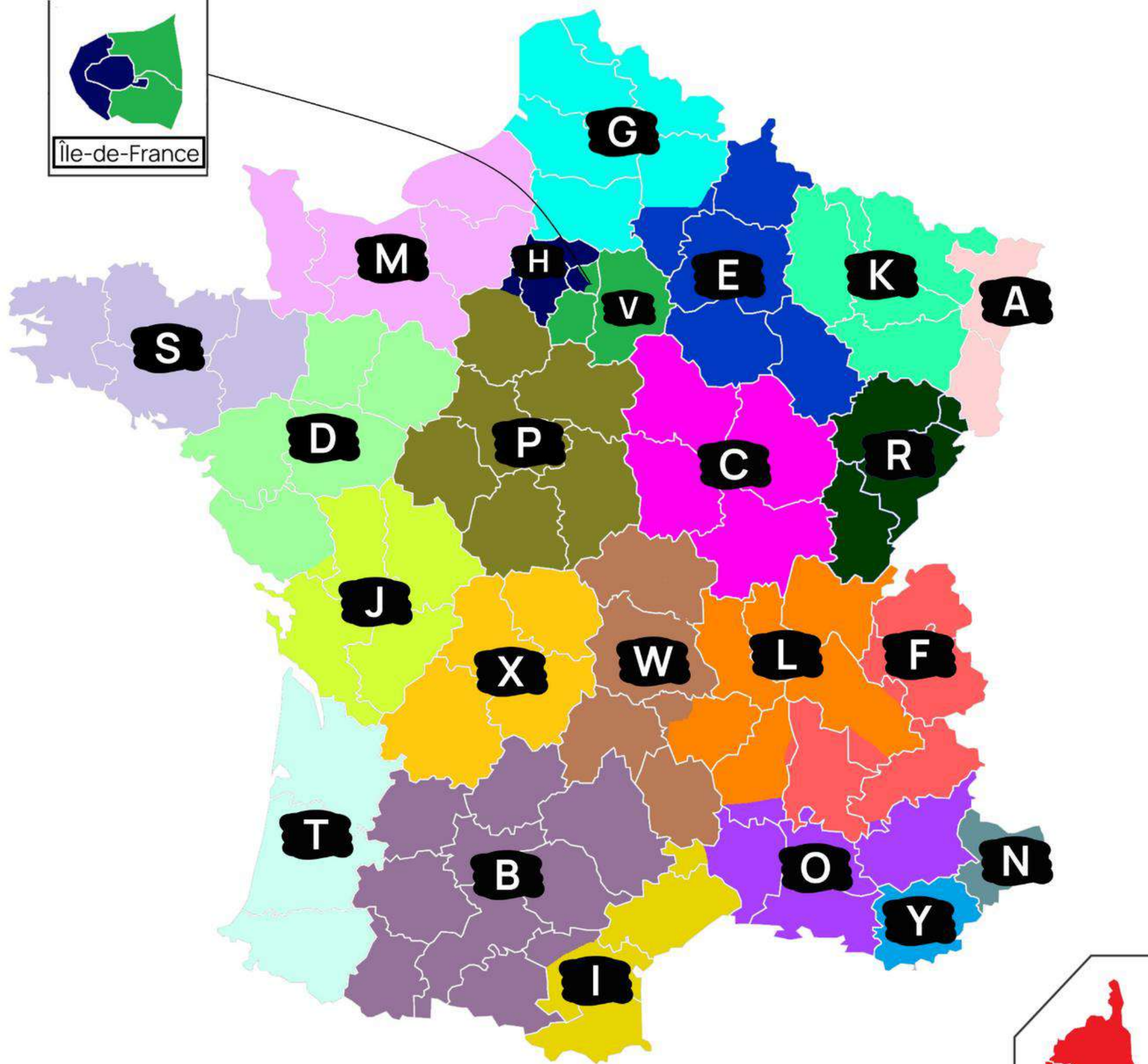
- **FAIRE PREUVE collectivement d'agilité et d'adaptabilité**



2. Constats



Géographie actuelle des comités régionaux et ligues

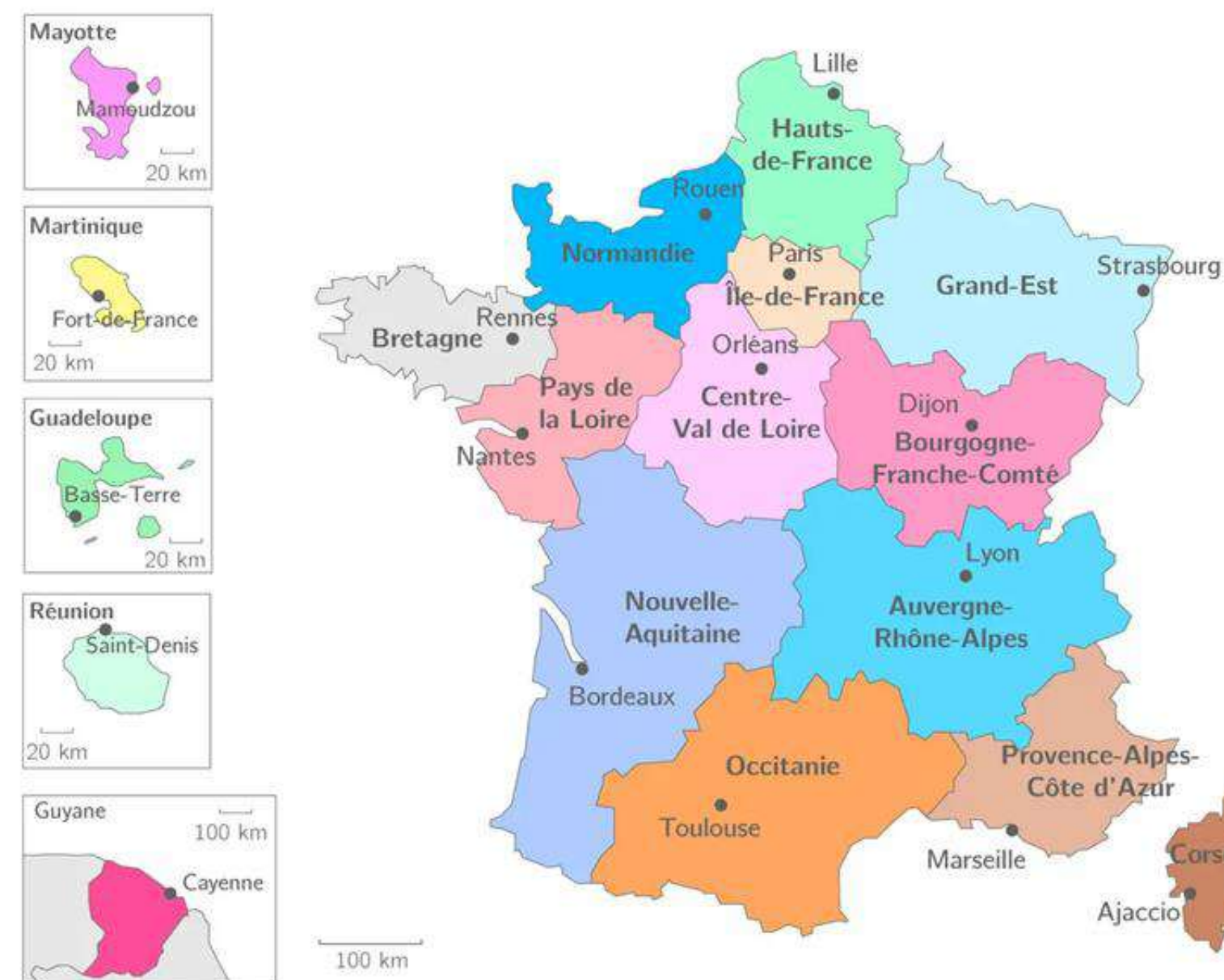


Une loi de 2015 sur la réforme territoriale a fixé, à cette époque, une nouvelle délimitation des régions faisant passer leur nombre de 22 à 13 à compter du 1^{er} janvier 2016

Avant la réforme de 2015

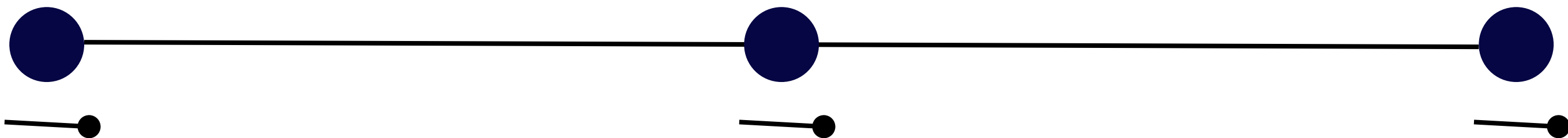


Après la réforme de 2015





En revanche, la FFSc a peu évolué sur sa géographie régionale durant cette même période alors que...



Dans le même temps, d'autres associations ont intégré ces changements pour s'adapter et répondre aux nouveaux enjeux territoriaux



Les associations bénéficiant d'agréments ministériels (au sens de l'article 1.3.2 annexe I-5 du Code du Sport) ont été invitées à faire correspondre leur ressort territorial à la carte des nouvelles régions



La convention cadre signée entre le MENJ et la FFSc le 13 juillet 2023 pour une durée de trois ans contient un « comité de suivi chargé de la coordination, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre des actions engagées dans le cadre de cette convention cadre »

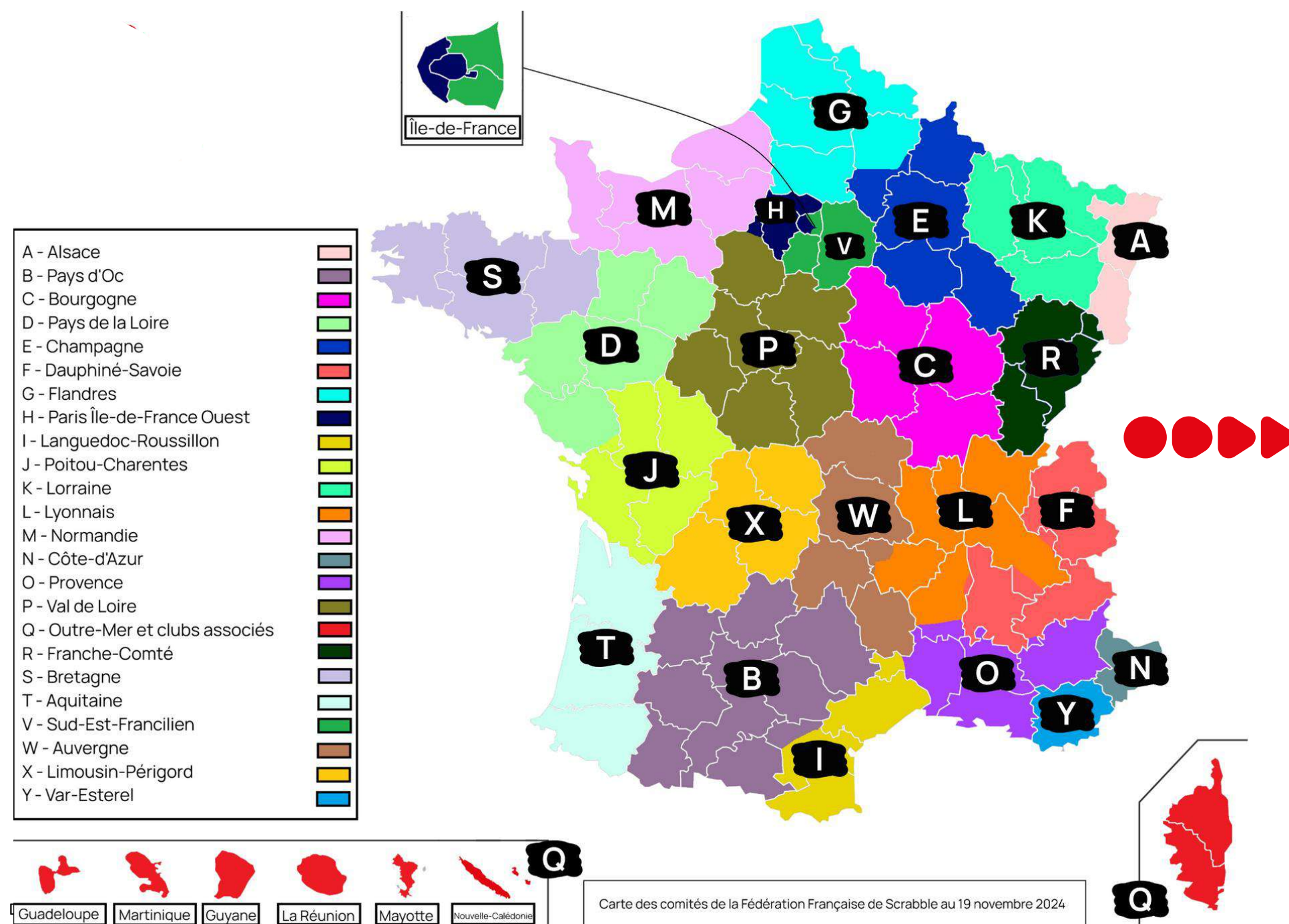




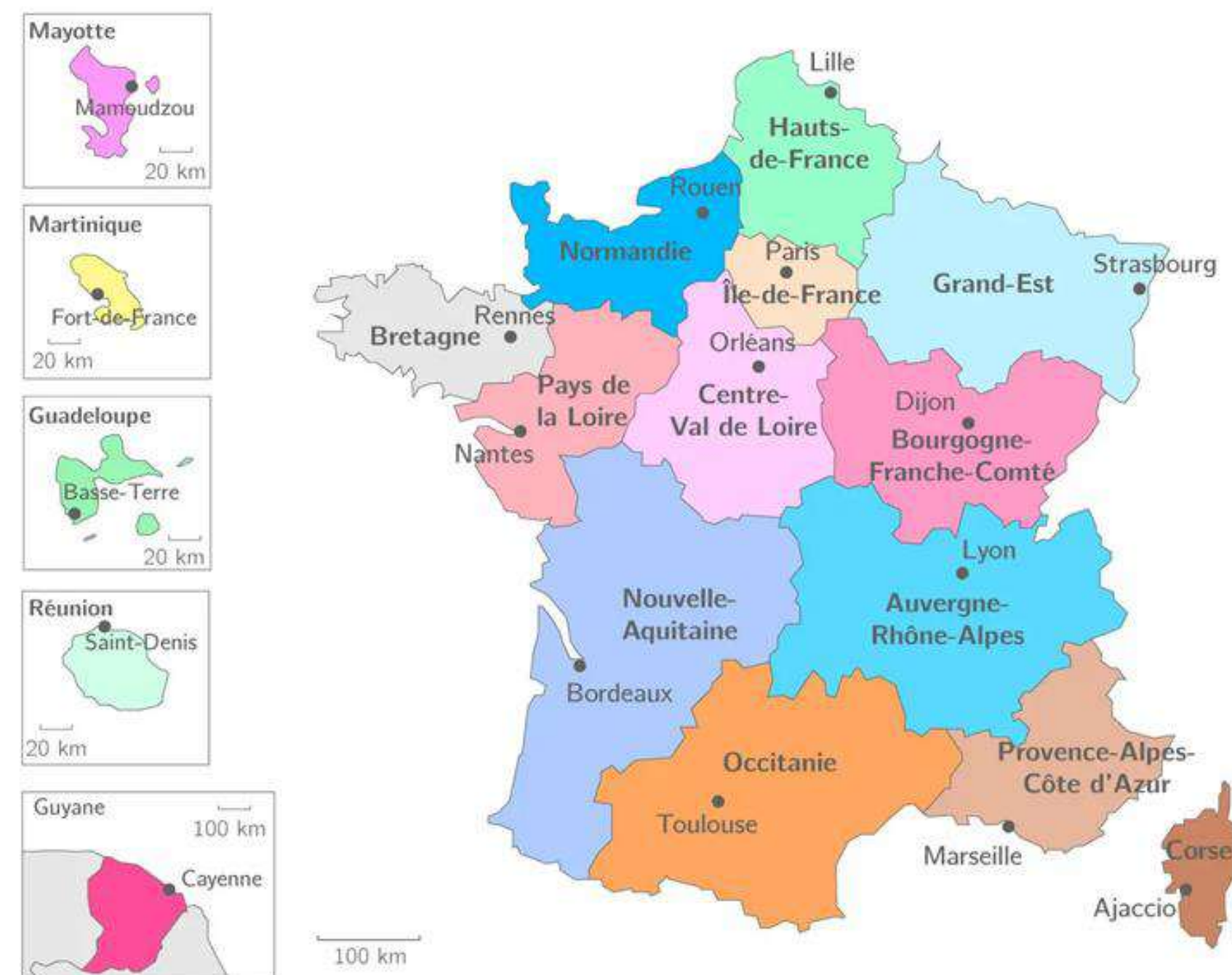
Mise en situation

Mise en perspective de la géographie actuelle des comités de la FFSc avec le périmètre actuel des régions

Carte actuelle des comités



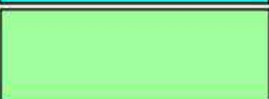
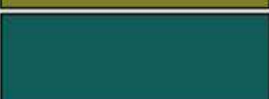
Carte actuelle des régions

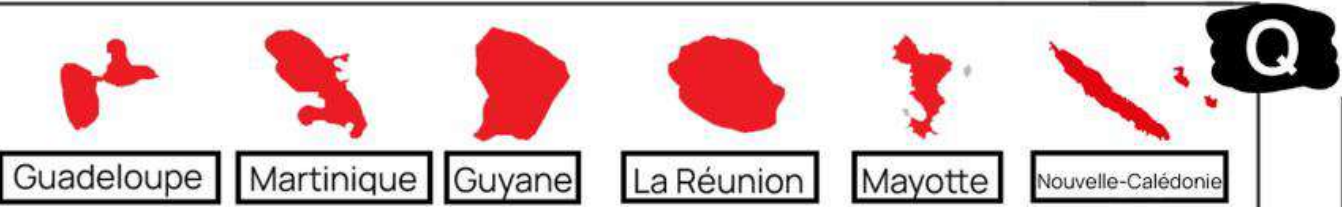
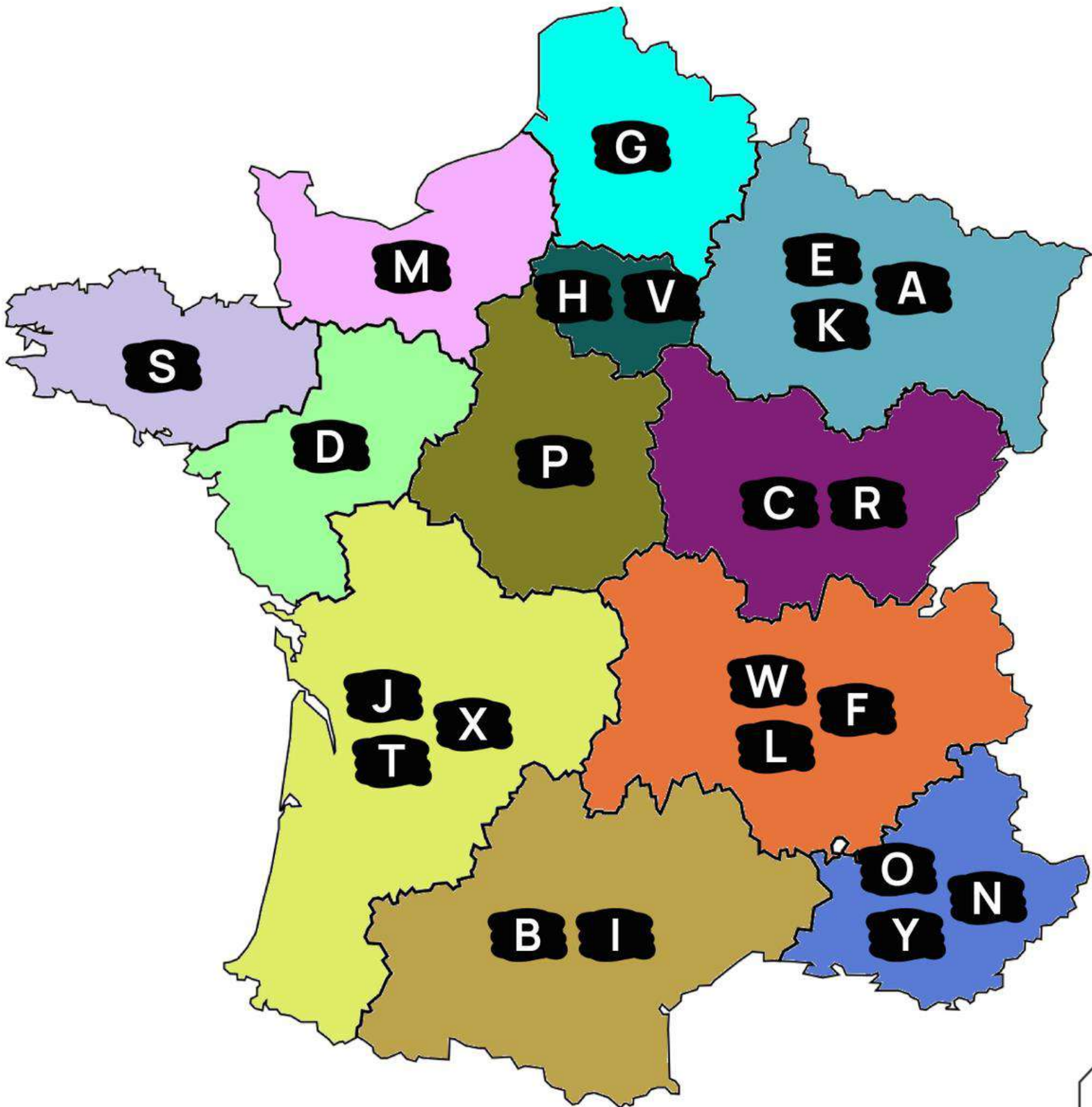




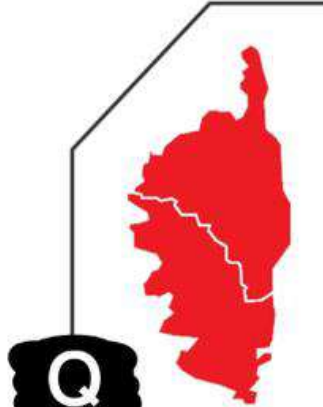
Nouvelle géographie avec la proposition
de restructuration des comités existants



	Comité S - Bretagne
	Comité M - Normandie
	Comité G - Flandres
	Comité D - Pays de la Loire
	Comité P - Val de Loire
	Comité H & V - Paris IDF Ouest & Sud-Est Francilien
	Comité E, K & A - Champagne, Lorraine et Alsace
	Comité J, X & T - Poitou-Charentes, Limousin Périgord et Aquitaine
	Comité W, L & F - Auvergne, Lyonnais et Dauphiné-Savoie
	Comité C & R - Bourgogne et Franche-Comté
	Comité B & I - Pays d'Oc et Languedoc-Roussillon
	Comité O, Y & N - Provence, Var Esterel et Côte-d'Azur
	Comité Q - Outre-Mer et clubs associés



Carte des comités avec la proposition de restructuration des comités existants





Alternative : restructuration géographique
en lien avec la géographie actuelle des 17
régions académiques

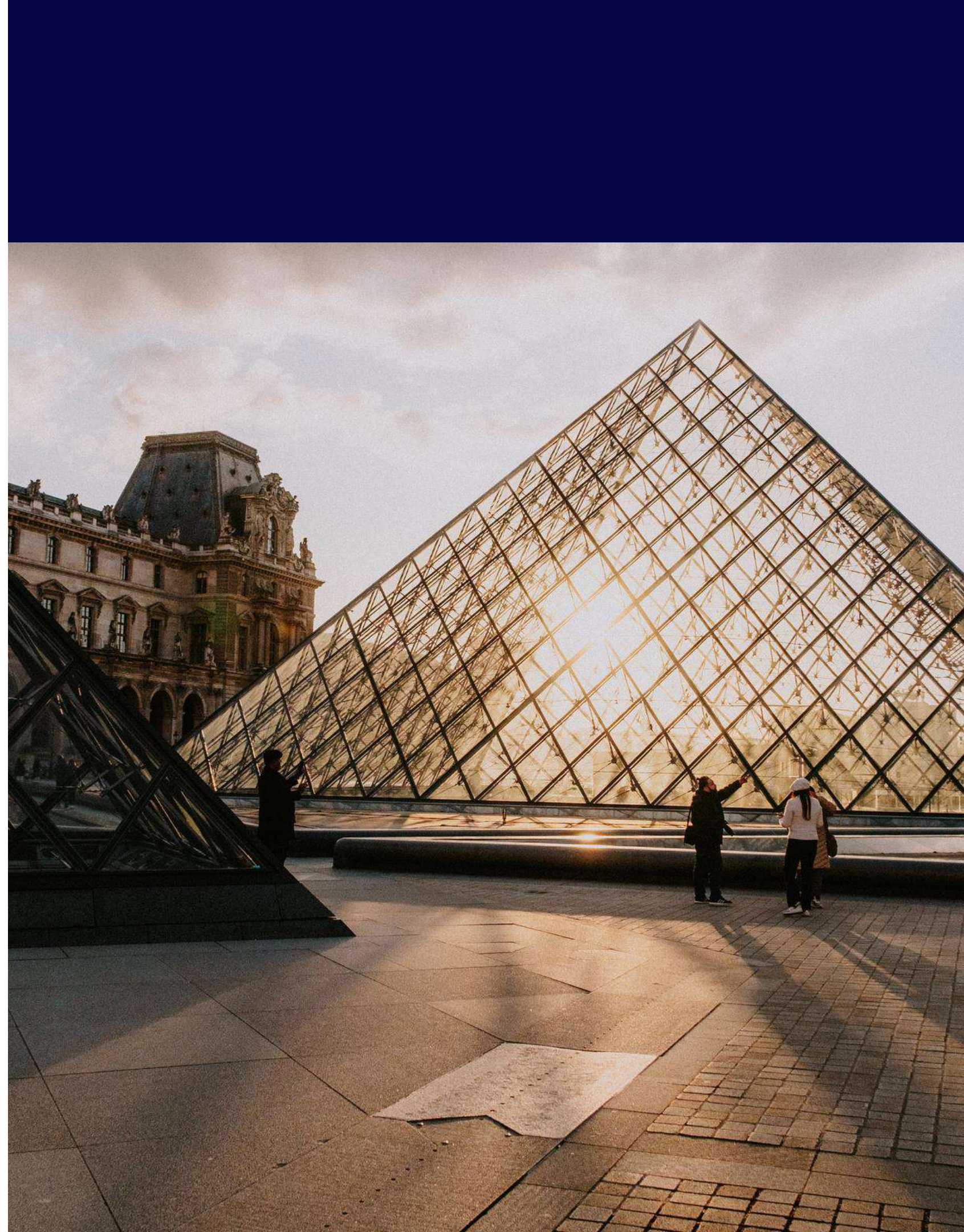




Avantages et objectifs

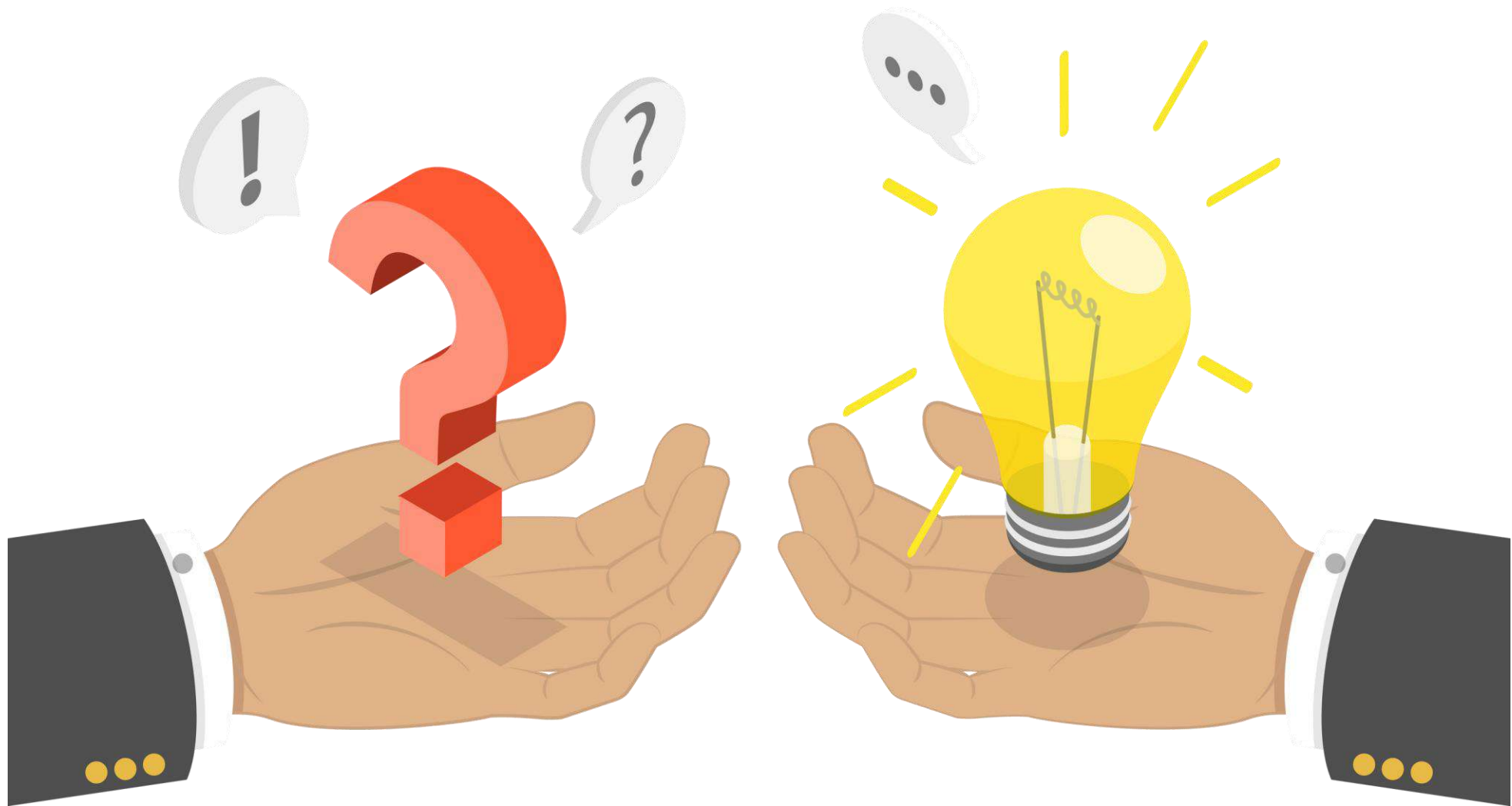
L'objectif principal de cette mesure est de **pouvoir solliciter les interlocuteurs institutionnels** : les collectivités territoriales (Régions...), l'État, certaines instances gouvernementales avec la pertinence nécessaire **afin d'obtenir des subventions**.

Dans une démarche de benchmarking, quelques exemples d'autres associations ont été inspirants. C'est ainsi que la FFE a obtenu une **délégation de service public** qui prévoit les conditions dans lesquelles la FFE exerce des prérogatives de puissance publique avec les moyens humains associés (financement de plusieurs postes).





Séance de Questions-Réponses

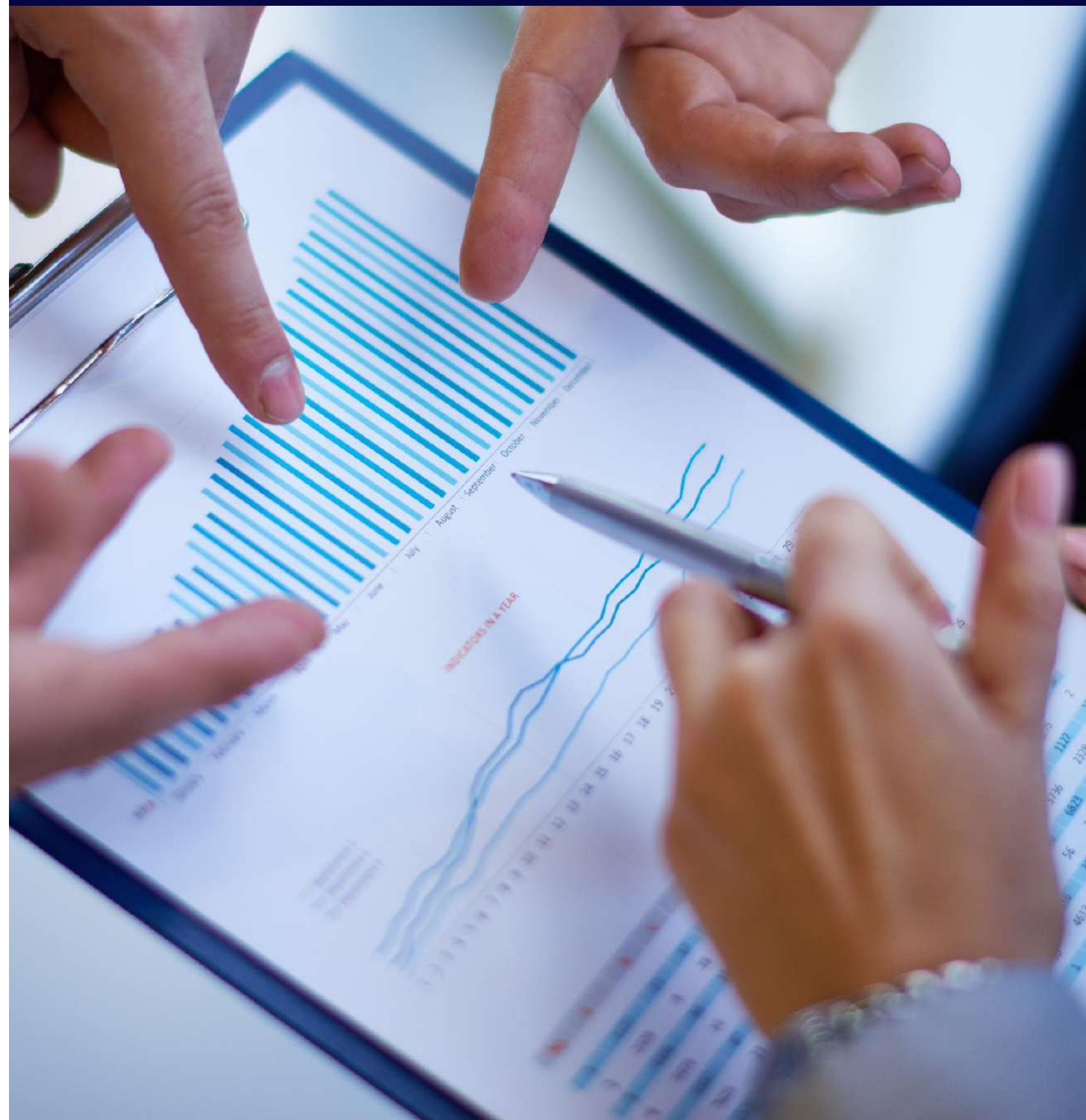




Difficultés identifiées :

ACTUELLEMENT LA COMMISSION
EST **MAJORITAIREMENT OPPOSÉE**
À UNE ÉVOLUTION TERRITORIALE

- Éloignement géographique avec des entités au périmètre élargi
- Difficulté pour obtenir des salles à capacité d'accueil plus importante
- Gestion de l'arbitrage rendue plus difficile
- Problèmes liés au recrutement des bénévoles
- Incertitude sur des réformes territoriales à venir
- Budgets de plus en plus contraints dans un contexte défavorable





Proposition :

- Maintien des comités existants
- Sur la base du volontariat, création de ligues conformes aux régions sans interférence sur les comités actuels avec pour mission de gérer les relations extérieures (FFSc, Régions, Ministères...)

